

Nos réf. : État d'avancement du programme de déploiement Très Haut Débit en fibre optique
PJ : Note d'information, plaquettes, SDTAN Usages
Poisy, le 9 juillet 2021

Madame le Maire,

Depuis 2009, l'aménagement numérique de la Haute-Savoie est une priorité tant le numérique est au cœur de nombreux enjeux : développement économique, création d'emplois, attractivité touristique, transition énergétique, lutte contre la fracture numérique, maintien du dynamisme des zones rurales, qualité de vie... Par les possibilités qu'il ouvre en matière de télétravail, de télémédecine, de traitement et d'analyse de données ou encore de gestion de l'énergie, le numérique est un vecteur majeur de transformation de notre société, de notre économie et de nos modes de vie.

Face à ces défis, acteurs publics et privés agissent ensemble. Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de Haute-Savoie (SDTAN), porté par le Syane, recense leurs engagements et leurs initiatives.

Dans ce contexte, le Syane développe et améliore les réseaux télécoms du département et agit dans le développement des usages et services numériques. Ainsi, les actions du Syndicat se traduisent par la mise en œuvre d'un dispositif ambitieux composé par :

La montée en débit des centraux ADSL par le remplacement de certaines liaisons aux performances limitées permettant ainsi de résoudre les dysfonctionnements observés (lenteurs des débits, ralentissements et déconnexions intermittentes).

L'amélioration de la couverture mobile et la résorption des zones blanches dans le cadre du programme « New Deal » de Haute-Savoie. A ce titre, le Syane identifie les zones à prioriser, mène les discussions avec les instances nationales et les opérateurs, accompagne et facilite les démarches des opérateurs, vérifie la qualité des couvertures mises en place, etc.

Le déploiement du réseau public Très Haut Débit en fibre optique pour les entreprises et les particuliers. Le Syane a ainsi décomposé le projet de construction en deux phases. La première qui sera finalisée courant 2022, comprend notamment l'installation de la fibre optique « capillaire » jusqu'à l'intérieur des logements (FTTH) et prévoit l'équipement de près de 50% de l'ensemble des territoires à couvrir.

La seconde, lancée opérationnellement en 2020, consiste à raccorder 100% des logements du périmètre à l'horizon 2025. Afin d'accélérer et tenir cet engagement, le Syane a confié une





partie des déploiements de cette phase à l'exploitant du réseau, Covage Haute-Savoie. Ainsi sur les territoires concernés, les travaux de construction des réseaux FTTH seront réalisés directement par l'exploitant sous leur maîtrise d'ouvrage propre. En revanche, le Syane continuera à contrôler la conformité technique des ouvrages réalisés et conservera la propriété des réseaux construits.

Par ce courrier, je souhaite vous apporter des informations précises et détaillées de l'avancée de notre projet de déploiement du réseau public Très Haut Débit en fibre optique. Aussi, je vous prie de trouver en annexes à ce courrier :

- **Une note d'information** relative au déploiement du réseau contenant des informations à l'échelle départementale, ainsi qu'à celle de votre commune
- **Dix exemplaires de la plaquette d'information** à partager dans vos locaux pour orienter vos administrés vers le nouveau site internet du Syane : <https://fibre.syane.fr>
- **Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de Haute-Savoie (SDTAN)** concernant les usages et les services du numérique, réalisé en 2020.

Un courriel complémentaire vous sera adressé prochainement contenant ces mêmes documents en version dématérialisée. Egalement, si vous souhaitez des exemplaires papiers supplémentaires de la plaquette, veuillez envoyer votre demande à communication@syane.fr.

Veuillez également noter que le Syane va procéder cet été à l'installation de plaques sur les locaux techniques (NRO), celles-ci permettront d'identifier le projet et les acteurs ayant permis sa concrétisation.

Pour tout autre questionnement que vous pourriez avoir sur le déploiement du réseau et sur le programme fibre optique en général, ou en cas de difficultés avec l'exploitant, je vous invite à contacter :

- En priorité : la cellule d'information Syane du réseau public Très Haut Débit : infofibre@syane.fr
- Au besoin : le Chef du projet au Syane du réseau public Très Haut Débit, Monsieur Julien GATINET : j.gatinet@syane.fr

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Paul AMOUDRY
Président du Syane

Syane
ÉNERGIES & NUMÉRIQUE

